

culte illicite que de procurer que les vrais miracles soient reconnus et constatés.

A ces causes, il vous plaise, Monsieur, ordonner qu'il sera informé à la requête des faits ci-dessus et assigner par devant vous à jour et heure certains, au lieu qu'il vous plaira marquer, les prétendus malades et infirmes qui se disent miraculeusement guéris, les médecins qui les ont vus pendant leurs maladies, leurs parents, voisins et tous autres qui en peuvent déposer, pour, après le serment pris d'eux, recevoir leur déposition, ou être interrogés sur les dits prétendus faits miraculeux, circonstances et dépendances et mémoire qu'il jugera à propos de fournir, pour après ce et le tout à lui communiqué, requérir et conclure ce que de raison; et pour l'exécution de Votre ordonnance commettre tout greffier ou sergent en aide de droit à défaut des appariteurs de l'officialité.

(Signé), M. FALÉOZ, prêtre.

Une commission fut en fait instituée par l'autorité diocésaine, et tous les faits merveilleux cités plus haut furent complètement prouvés par une foule de témoins. Les pièces de cette enquête se trouvent presque toutes dans les archives de l'archevêché.

L'Abaille.

"Forsan et hinc olim meminisse iuvabit."

QUÉBEC, 12 MAI 1831.

A la Petite Salle

C'était jeudi; fatigués, mais contents et heureux, autant que peuvent l'être les écoliers après un leu et grand congé, surtout un congé passé à Maizerets, nous rappellions dans nos esprits les agréables émotions de la journée; quelques-uns, sans doute, rêvaient aux vacances, dont la seule vue de la campagne nous avait donné un avant-goût, lorsque tout à coup la cloche vint, à cette heure insolite, nous ravir à nos agréables réflexions. Que voulait donc cette impitoyable marâtre de la gence écolière?—Ah! ne lui faisons pas de reproche; jamais peut-être son tintement n'avait résonné aussi agréablement à nos oreilles. C'est qu'en effet il ne s'agissait de rien moins que de monter à la Petite Salle où l'on devait nous donner, paraissait-il, une soirée musicale et littéraire. Je laisse à penser tout ce que devait avoir de charmant pour nous la perspective d'une pareille ascension. Aussi, est-ce avec une sorte de fébrile impatience que nous gravissons les degrés de cet escalier, pour nous accessible tout au plus une fois l'an; puis nous pénétrons dans le sanctuaire de nos jeunes confrères aussi heureux,

sans doute, de nous donner l'hospitalité, que nous l'étions de la recevoir.

Ce qui frappe tout d'abord nos regards, c'est l'aspect réellement féérique qu'a revêtu la Salle. A l'une des extrémités se dresse un théâtre superbement décoré, sur le fond duquel se détache une toile magnifique; les murs disparaissent tout-à-fait sous des tentures aux couleurs multiples et variées; les colonnes elles-même dont on avait, sans doute, trouvé le style trop simple pour la circonstance, se cachent modestement sous des parures improvisées, en un mot, c'est une métamorphose complète, et plusieurs d'entre nous en étaient à se demander si c'était bien là cette petite salle qui avait abrité leurs premières années de Séminaire. Un pareil spectacle nous mettait involontairement sur les lèvres ces vers du poète.

J'aime à te contempler sous ces riches parures:
Cet aspect digne et fier te fait grande à mes yeux.

Mais ne faisons pas fureur de description, et hâtons-nous de jeter un coup d'œil sur l'auditoire. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque qui se fait presque un devoir d'assister à toutes nos petites fêtes de familles, n'avait pas voulu manquer à celle-ci; à ses côtés on remarquait Monsieur le Grand Vicairé, C.-E. Légaré, Monsieur le Supérieur des deux Pères Trappistes, dont l'un était le Révérend Père Abbé de Bellefontaine, M. G. Drolet, curé de Sillery, MM. les abbés Collet et Têtu de l'Archevêché, et la plupart des prêtres du Séminaire.

Tout d'abord un mot de félicitation à la Société Ste-Cécile, au Septuor et au chœur de l'orgue pour les magnifiques accords qu'il ont si heureusement mêlés à la partie littéraire; nos applaudissements au joli petit discours d'ouverture par M. J.-C. Pouliot, puis arrivons à la parti culminante de la soirée, la pièce dramatique.

Sorcier sans le savoir, voilà un titre dont la piquante originalité nous fait immédiatement savoir le caractère distinctif de la pièce qu'il désigne. Au reste l'intelligence de cette pièce n'exige pas une bien longue explication. L'intrigue bien que conduite avec une habileté et une finesse remarquables, est cependant très simple. Maître Pierrot, tisseran de son métier, est un brave homme qui de tous les défauts perpétués ou contractés par les descendants d'Adam, n'a conservé que celui dont l'origine remonte directement à notre première mère, la gourmandise. Ne connaissant guère de mets plus délicats que le lait de ses chèvres, il brûle de faire un bon repas, et se promet bien de ne pas mourir avant d'avoir réalisé l'idéal qu'il se plaît à rêver. Tout-à-coup, une occasion se présente. Le marquis de Wolmar promet une riche récompense

à celui qui lui trouvera un riche diamant perdu par la Marquise. Alors Pierrot que ses fureurs gastronomiques rendent téméraire et imprudent, se fait passer pour sorcier, et s'engage à trouver l'objet perdu à condition qu'on lui fasse servir un bon repas. La condition est acceptée, et voilà qu'une suite de circonstances des plus habilement combinées, viennent justifier la témérité de notre sorcier improvisé, et lui font retrouver le fameux diamant. Malheureusement, une seconde épreuve ne réussit pas aussi bien, et le pauvre Pierrot, pris de la bonne manière, dut, à sa grande confusion, avouer son ingénieuse mais coupable fourberie. Notons ici un point important. Plusieurs passages, dans cette pièce, sont chantés au lieu d'être récités. Ce genre ne manque pas d'originalité, et s'il enlève quelque fois du naturel à l'action, il offre certainement de précieux avantages et contribue à l'intérêt de l'ensemble.

Nous voici maintenant arrivés à la partie délicate de notre tâche, celle où il va s'agir de faire passer les acteurs au creuset de la critique. C'est ici bien souvent que vient échouer l'impartialité du narrateur. Il est si difficile, et parfois même si dangereux, d'établir un juste équilibre entre les qualités et les défauts. Pourtant, hâtons-nous de le dire, notre tâche à nous, devient facile par la raison bien simple que nous n'avons pas de défaut à signaler. Sans doute s'il s'agissait de faire une critique sévère sur le mérite absolu de chaque acteur, il y aurait peut-être ça et là quelque chose à reprendre; mais ce n'est pas là le point de vue auquel nous nous mettons ici pour juger, nous ne tenons compte que du mérite relatif. Or, envisagée sous ce rapport, la pièce dramatique de nos jeunes amis, nous le disons sans crainte d'être taxé d'exagération, a été parfaitement exécutée. Voyons plutôt.

Il eût été difficile de jouer le rôle de Pierrot avec plus de naturel, de tact et d'entrain que ne l'a fait M. E. Gingras. Ce Monsieur a su faire sentir avec beaucoup d'habileté tout ce qu'il y avait de spirituel et de comique dans l'étrange personnage qu'il avait à représenter. Les inspirations du devin sous la salutaire influence du champagne, ont été véritablement bien rendues. De plus, M. Gingras avait le précieux avantage de pouvoir interpréter avec un rare bonheur la partie musicale de son rôle, ce qui n'a pas peu contribué au succès.

M. Z. Huot a été on ne peut plus marquis; démarche, gestes, ton, tout respirait un air de dignité que l'on s'attendait bien à trouver dans un personnage de sa condition.

M. le Marquis de Wolmar avait trouvé un digne neveu dans la personne de M. J.-C. Pouliot; même dignité dans